



GLOBAL VILLAGE CAMEROON

Organisation Non Gouvernementale pour la Protection de l'environnement et le
Développement durable

Agrément N° 000158/A/MINATD/DAP/SDP/ONG

B.P. 3158 YAOUNDE Tél.: (237) 675 29 04 01 /675 07 00 23/694 71 54 09

Email : globalvillagecam@gmail.com [http://: www.glovilcam.org](http://www.glovilcam.org)

RAPPORT D'ACTIVITES



2021 : Les femmes et les jeunes au cœur de nos actions !

ANNEE :2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1. QUI SOMMES-NOUS.....	4
2. PREVISIONS DE 2020	5
3. NOS REALISATIONS	6
4. ORGANISATION ET GESTION INTERNE DE GVC	17
5. PERSPECTIVES ET DEFIS	18
CONCLUSION.....	19

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AG	Assemblée Générale
CA	Conseil d'Administration
CAD	Comité d'Action de Développement
CSE	Cadre de suivi et évaluation
DD	Développement Durable
GVC	Global Village Cameroon
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
AEC	Actes d'état civil
PAECMK	Projet d'appui à l'accès aux actes d'état civil par les citoyens fantômes du Mbam et Kim
PAECN	Projet d'appui à l'accès aux actes d'état civil par les populations vulnérables de Nguibassal
FE	Facilitateur Endogène
PE	Protection de l'Environnement
PROCIVIS	Programme d'appui à la citoyenneté Active
RAA	Rapport Annuel d'Activités
RH	Réunion Hebdomadaire
RMA	Rapport Mensuel D'activités
RTA	Rapport Trimestriel d'Activités
SE	Secrétaire Exécutif
UE	Union Européenne
USA	Etats-Unis d'Amérique

INTRODUCTION

**Développement
Durable (DD) et
Protection de
l'Environnement
(PE), au cœur de
toutes nos
actions**

Global Village Cameroon (GVC) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée en Mai 1996. Depuis vingt-cinq ans déjà, elle exécute les activités dans le secteur du développement durable.

Tout comme les précédentes, la présente année 2021 a été marquée par l'exécution des actions en faveur des populations défavorisées. Le résumé de toutes les réalisations de cette année est présenté dans ce rapport annuel d'activités.

La première partie du document mettra un accent sur la présentation de GVC et les prévisions de 2021. La suite portera sur les réalisations de l'année 2021, la gestion interne de l'Organisation, et les perspectives pour 2022.

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Motivés par la crise économique qui a durement frappé le Cameroun dans les années 90 et au vu de la dynamique où les problèmes environnementaux sont de plus en plus soulevés dans le monde, les fondateurs de Global Village Cameroon (GVC) ont souhaité apporter leur contribution à la protection de l'environnement et au développement durable en analysant et en recherchant les solutions possibles aux problèmes nationaux, en commençant par celui de notre environnement.

GVC naît donc d'une idée d'association. Organisation de droit Camerounais à but non lucratif, créée en mai 1996, Global Village Cameroon a été enregistré sous la déclaration N° 0029/RDA/JO/BAPP du 16 octobre 1996 par le préfet du département du Mfoundi.

Association, GVC devient une Organisation Non gouvernementale (ONG) suite à l'Agrément N°000158/A/MINATD/DAP/SDP/ONG du 2008 signé par le Ministre de l'Administration Territoriale et de la décentralisation conformément à la loi N° 99/014 du 22 décembre 1999 régissant les ONG du Cameroun.

Ses Objectifs sont principalement axés sur le Développement Durable (DD) et la Protection de l'Environnement (PE). Elle s'inscrit ainsi dans la liste des Organisations de la Société Civile (OSC) qui œuvrent pour le développement.

La vision de l'Organisation est de faire du Cameroun, un pays où le développement n'entraîne pas une dégradation excessive de l'environnement et des conditions de vie des populations. Sa mission étant de contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable des zones rurales et périurbaines ; tout en luttant contre la marginalisation des plus vulnérables (femmes, enfants, populations autochtones et réfugiés).

En somme, toute activité menée par GVC doit être étroitement en lien avec le développement durable et l'environnement. Ces activités ne pourront être réalisées que si elles sont associées/rattachées à ces valeurs ; avec une particularité pour les cibles qui sont les femmes et les enfants.

Global Village Cameroon

Une ONG pour la protection de l'Environnement et le Développement Durable



***Promouvoir la
durabilité,
C'est accepter la
diversité au sens
large du terme,
Et s'accommoder à la
nouveauité !!!***

2. PREVISIONS DE 2021

Sur la base du plan d'action stratégique 2019-2022 de l'Organisation, le programme opérationnel de 2021 a été :

1. Amélioration de la visibilité par la mise à jour des données du site web de GVC, la production et publication des articles ;
2. Redynamisation de l'Organisation / Renforcement des capacités du personnel et encadrement des stagiaires ;
3. Montage de nouveaux projets et recherche des financements ;
4. Exécution des projets en lien avec (droits de l'homme et à la citoyenneté active, protection de l'environnement, lobbying /plaidoyer, genre et minorité)
5. Recherche/Etudes en lien avec la protection de l'environnement (foresterie communautaire, grands barrages, énergies renouvelables)

3. REALISATIONS

Afin d'accomplir sa mission, GVC travaille depuis sa création, en partenariat avec tous les acteurs de développement y compris l'Etat, les ONG nationales et internationales ayant la même vision, et œuvre à faire partager cette vision par tous les acteurs censés la connaître et la soutenir. En considérant GVC comme un cadre de réflexion et d'action, d'analyse et de proposition des solutions alternatives aux problèmes affectant l'environnement et les hommes, nous avons pensé aux activités pouvant améliorer les conditions de vie des êtres humains et assurer un digne héritage pour les générations futures. Ainsi nos principales réalisations ont été menées en fonction de nos axes d'intervention.

3.1 Axe 1 : Environnement et développement durable

Afin d'apporter notre contribution à la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques, les activités de ce premier axe (Environnement et développement durable) au sein de l'Organisation, portent sur les trois principaux volets qui sont :

- Volet 1 : Grands barrages et externalités environnementales ;
- Volet 2 : Gestion durable des ressources naturelles (Foresterie communautaire et lutte contre les changements climatiques) ;
- Volet 3 : Energies renouvelables (Amélioration du cadre légal du secteur énergie).

En ce qui concerne la problématique des grands barrages, elle est née du fait que l'implantation des barrages génère la destruction du couvert forestier, la perte de l'habitat des grands primates et espèces protégées, la dégradation de la biodiversité, l'enneigement des milliers d'hectares de forêts, les pertes écologiques/économiques pour les populations riveraines, etc.

La protection de l'environnement et la gestion durable du patrimoine naturel et culturel doivent passer par la transformation des comportements tant au niveau des structures administratives et gouvernementales que des communautés rurales et urbaines. »

GVC au cours de l'année écoulée a poursuivi son action en faveur de la résolution de ces externalités / dommages causés à l'environnement et aux populations, en vue d'une meilleure gestion des ressources végétales et fauniques.

Il en est de même pour le volet de la foresterie communautaire et la lutte contre les changements climatiques dont les actions visent aussi la gestion durable des ressources naturelles.

Afin d'atteindre cette finalité, nous avons poursuivi l'accompagnement des communautés riveraines du parc national de Deng Deng à l'Est Cameroun car la construction du barrage de LOM PANGAR à l'Est-Cameroun a entraîné les impacts susmentionnés ; ainsi que la création du parc national de Deng Deng qui a impliqué l'interdiction d'accès des populations à la forêt pour leurs besoins. Y étant, nous avons constaté que la pression humaine demeure très importante sur la flore et la faune.

Il faut noter que nous menons depuis près de sept ans déjà, des actions concrètes dans la zone de Lom Pangar et Deng-Deng, afin de promouvoir un développement local participatif qui n'entraîne pas une dégradation excessive des ressources forestières et fauniques. La finalité de notre action étant de favoriser l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines du barrage de Lom Pangar (BLP) et du parc national de Deng-Deng (PNDD), tout en préservant la biodiversité de ces zones.

Depuis lors, nous nous battons permanentement aux côtés des populations pour protéger la faune sauvage qui demeure toujours menacée. L'Organisation n'ayant plus de financement pour s'investir davantage dans ladite zone, nous avons procédé à une veille environnementale dans la zone du projet en poursuivant les actions de sensibilisation des populations en vue de préserver la biodiversité autour du PNDD, créer d'autres activités génératrices d'emploi (champs agricoles) qui vont contribuer au développement du village Deng Deng. Nous sommes actuellement en cours d'accompagnement de l'association BELKO'O (association de défense des intérêts des communautés riveraines du BLP et du PNDD) dans la recherche de partenaires pour l'exécution de leurs activités, à leur organisation et fonctionnement ; afin que cette dernière puisse dans l'avenir mener au sein des communautés les actions qui visent la promotion de la protection de l'environnement et la conservation du PNDD.



Réunion préparatoire avec les leaders communautaires et notables à la chefferie de Deng-Deng

A la suite de la formation portant sur les techniques de mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR) autres que l'exploitation des ressources forestières, dont ont bénéficié 22 habitants dynamiques des communautés riveraines du BLP et du PNDD l'année dernière ; un accent a été mis cette année sur le suivi desdites AGR créées par les membres de l'association suscitée. La finalité étant de réduire le plus possible l'empreinte de l'Homme sur les ressources floristiques et fauniques protégées, pour une gestion durable des ressources naturelles

par ces communautés riveraines. Ces activités sont l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'apiculture et le petit commerce. Face aux difficultés rencontrées, les solutions ont été apportées aux bénéficiaires afin de les soutenir dans la réussite de leur AGR.

L'action phare menée en faveur des populations de Goyoum, Deng-Deng, de Ouami et de Dewele a été la formation de ces populations en apiculture, leadership et en gestion des conflits. Cette formation a été initiée et exécutée par les OSC CAMGEW (Cameroon Gender and Environment Watch), le CEE (Center for Environment and Education) et GVC (Global Village Cameroon) ; qui ont mis en commun leur réflexion sur l'accompagnement des communautés riveraines du BLP et du PNDD en vue de l'amélioration de la qualité de vie des populations et de l'environnement à moyen et à long terme.



Présentation des affiches sur la production du miel et les chaînes de valeur des produits de la ruche pendant la formation

La première action menée a été la formation susmentionnée accentuée sur la pratique de l'apiculture comme véritable pilier / important levier pour impulser un développement local durable, contribuant à la préservation de la biodiversité d'une part et à l'amélioration des revenus des populations riveraines d'autre part. Il a été question de redynamiser les trois groupes que sont le comité de développement et commandement traditionnel, le comité des femmes, et celui des jeunes. Les acteurs institutionnels (le Sous-Préfet, le Maire, le commandant de brigade, le commissaire de sécurité publique, et le conservateur du Parc National de Deng Deng) ont été rencontrés, la finalité de l'activité leur a été présentée et tous ont fait part de leur implication et leur franche collaboration dans la mise en œuvre de toutes activités en lien avec la protection de la nature et le développement durable dans les zones affectées par le BLP et le PNDD.

Pendant la formation sur l'apiculture, il a été question de la présentation des affiches sur la production du miel, ses challenges, l'identification des espèces et substances attirant les abeilles, les conditions environnementales à respecter avant de poser les ruches, les actions à mener pour la colonisation des ruches par les abeilles, le développement ou la commercialisation des chaînes de valeurs des produits de la ruche, etc.



Quelques ruches fabriquées par les participants et pose des ruches dans les champs

La formation sur les modules du leadership et la gestion des conflits a permis d'identifier avec les participants les types de conflits, leurs causes et leurs conséquences. Un accent a été mis sur les principes de la gestion pertinente des conflits et les qualités / atouts d'un bon leader communautaire.



Formation sur la gestion des conflits et le leadership au village Goyoum

Les défis à relever par les trois OSC suscitées pour les actions futures, porteront sur le développement et l'intensification de la fabrication des ruches, le développement des partenariats multisectoriels en vue de la réalisation d'autres projets dans la zone, la redynamisation de chaque groupe et renouvellement des membres inactifs du bureau par de véritables leaders, la synergie entre les comités et les acteurs institutionnels, l'élaboration d'un plan de développement simplifié de chaque village en lien avec le plan communal de développement, la gestion commune des conflits (les leaders de chaque comité identifient avec les populations de chaque village les réclamations, se concertent, et les mettent en commun avant d'aller vers l'autorité pour poser le problème), et le renforcement des capacités d'un plus grand nombre de personnes et l'appui en vue du développement de l'apiculture dans la zone.

Quant aux forêts, si celles-ci constituent la fonction de régulation du climat, il n'en demeure pas moins qu'elles sont source de danger pour l'environnement, en ce sens qu'elles sont



Image de la pratique du brûlis des forêts comme moyen de désherbage vers Yassem-Ngoro

aussi des sources d'émissions des gaz à effet de serre. Quand elles sont en régression (lorsqu'elles sont coupées et que sa biomasse se dégrade ou brûle, le carbone organique retourne à l'atmosphère sous forme du CO₂ & CH₄). A LOM PANGAR, la déforestation et la dégradation aboutissent à une biomasse forestière qui se retrouve par la suite dans les cours d'eau ; constituant une source de la détérioration du climat. Les sensibilisations menées auprès des populations visent à leur faire changer de mentalités et adopter des comportements

écoresponsables. Dans le département du Mbam et Kim, notamment dans les arrondissements de Ngoro et Ngambé Tikar, les populations ont été sensibilisés sur les impacts négatifs de la déforestation et la pratique du brûlis sur l'environnement. Dans ces deux zones forestières, la dégradation des forêts est visible et les débris forestiers constitué de produits ligneux, des déchets de bois coupés et non transformés jonchent nos forêts et peuvent être utilisés à d'autres fins pour produire l'énergie afin de faciliter l'accès aux services énergétiques modernes. D'où notre étude en cours de réalisation dans le volet « Energies renouvelables » pour une amélioration du cadre légal du secteur énergie et l'utilisation de la biomasse forestière (essentiellement constituée de combustibles ligneux comprenant des rémanents forestiers, des résidus de transformation de bois, des résidus agricoles) ; comme potentielle source d'énergie renouvelable.

Le travail est en cours, la collecte des données secondaires a été faite et celle des données primaires se fera au cours de l'année 2022 dans nos sites d'intervention. Les résultats de l'étude seront présentés à la société civile et à la presse afin de susciter l'intérêt des uns et des autres sur cette potentialité portant sur des projets de type biomasse et biomasse forestière en particulier.



Ici à la chefferie de Deng-Deng, avec le chef et quelques membres de l'association Belko'o au terme du suivi des activités



Au cours de la visite du champ d'un membre pour le suivi de la pratique des techniques agricoles écoresponsables

Une autre activité phare dans ce département a été la célébration de la 47ème journée mondiale de l'environnement 2021.

En prélude de la célébration de cette journée qui a lieu tous les 05 juin, Global Village Cameroon (GVC) a organisé le vendredi 04 juin 2021 un atelier d'échange et de réflexion autour du thème : « les enjeux de la restauration des écosystèmes au regard des objectifs de développement durable (ODD) et la stratégie nationale de développement du Cameroun à horizon 2030 (SND30) ». Il a été question au cours de cet atelier de construire une réflexion autour des avancées dans la prise en compte de la restauration des écosystèmes au regard des ODD et de la SND30. Spécifiquement, les participants à cette célébration ont été amenés à :

- Mesurer le gap entre ce qui est prévu et de ce qui a été réalisé en rapport avec la thématique du jour ;
- Evaluer l'importance des enjeux actuels ;
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour promouvoir la culture des ODD et la SND30 auprès d'autres organisations de la société civile ; et au Cameroun.

Le cadre juridique lié à la préservation des écosystèmes, écosystèmes/enjeux, origine des ODD et SND 30, description de l'ODD 15, les politiques pour l'évolution et analyse de l'ODD 15 au Cameroun, ainsi que quelques réalisations ont été exposés à la vingtaine de participants. Puis, les travaux de réflexion en groupes structurés ont permis d'apporter des éléments de réponses sur les actions de l'Homme sur chaque écosystème, les causes (positives/négatives) sur l'environnement, les conséquences et les solutions préconisées en vue de la restauration de l'écosystème concerné ; pour chacun des types d'écosystèmes (terrestre, mixte, aquatique, artificiel / urbain). C'est ainsi que les participants ayant pris part à l'atelier de célébration de la journée internationale de l'environnement, ont pu montrer que les ODD et la SND30 sont des solutions adéquates pour la restauration de nos écosystèmes. Notamment, en ce qui concerne l'ODD 15, tous ont retenu que cet ODD en particulier possède 09 cibles. Et pour parvenir à une restauration complète, il faut mettre l'accent sur 6 axes dont : la préservation des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, la dégradation des sols, les écosystèmes montagneux, la biodiversité et espèces menacées, ainsi que les ressources génétiques.



Photo de famille et photo des participants au cours des travaux de réflexion sur les écosystèmes

3.2 Axe 2 : Genre et développement durable en milieu rural et périurbain (Lutte contre la pauvreté en faveur des défavorisés)

Tout comme les précédentes années, nos activités en cette année ont été menées en étroit lien avec la mission de l'Organisation qui est de contribuer à la protection de

« Autonomiser les
« Autonomiser les jeunes
femmes et les jeunes
filles aux fins d'une leur
amélioration de leur une
cadre de vie, pour une
réelle dynamique
locale et un ément
développement
durable »

l'environnement et au développement durable, des zones rurales et périurbaines tout en luttant contre la marginalisation des plus vulnérables (femmes, enfants, populations autochtones et réfugiés). C'est pour cette raison que la prise en compte de l'aspect Genre est méthodique dans tous les projets et processus de développement initiés par l'Organisation. Ces cibles ont été visées et actives tout au long de l'année dans nos zones d'intervention.

A Goulfey, les femmes, jeunes et populations déplacées internes (PDI) ont davantage été impliqués dans la gestion des ressources naturelles et précisément les périmètres hydro agricoles au sein de leurs villages respectifs. L'année passée, une nouvelle répartition des nouveaux plans parcellaires avait été faite avec la contribution des femmes et jeunes afin de permettre à chaque catégorie de réaliser

sainement ses activités de subsistance. Le suivi a été fait tout au long de l'année au sein des périmètres hydro agricoles des cinq villages bénéficiaires afin de les accompagner dans la résolution des conflits et le respect de l'occupation et l'accessibilité des parcelles hydro agricoles. Les difficultés urgentes rencontrées par ces femmes et jeunes réfugiés ont été capitalisées ; et nous sommes en cours de recherche des partenaires pouvant nous appuyer dans la mise en œuvre de solutions adéquates.

Du côté de Deng-deng, les femmes ont pris part aux activités menées et ont bénéficié de notre appui technique pour le développement de leurs activités génératrices de revenus (AGR). Il faut noter que l'année dernière, 22 représentants des communautés riveraines du parc national de Deng Deng à l'Est Cameroun ont été amenés à identifier les potentielles sources de financement autres que l'exploitation des ressources forestières et adaptées à leur contexte local. Nous avons renforcé leur capacité sur les techniques de mise en œuvre des AGR autres que l'exploitation des ressources forestières dans leur localité. Il a donc été question lors du suivi d'accompagner les femmes de l'association BELKO'O dans la bonne gestion de leur AGR ; et d'effectuer la veille environnementale afin que ces dernières poursuivent l'adoption d'attitudes écoresponsables en vue de la protection et préservation de l'environnement.

Dans le département du Mbam et Kim, nous avons ciblé les femmes n'ayant pas d'actes de mariage (victimes de diverses violences) ; et dont les enfants ne possèdent pas d'actes de naissance au sein des ménages. C'est ainsi que les femmes recrutées par GVC, représentent le tiers (1/3) des facilitateurs endogènes formés et impliqués dans des sensibilisations et la collecte des besoins d'enregistrement des actes d'état civil (AEC) ; permettant de rapprocher les filles, les mères célibataires et les femmes autour de la

question des AEC. Nous nous sommes mobilisés en vue d'une participation effective des femmes aux sensibilisations faites sur la question des actes d'état civil et 40 % des participants aux sensibilisations étaient des femmes et elles connaissent l'importance des AEC ainsi que leurs procédures de constitution/reconstitution. Nous avons travaillé avec des populations autochtones Bedjang de Ngambé Tikar sur l'importance des AEC et ces dernières ont constitué 38 dossiers complets pour l'établissement des actes de naissance à leurs enfants. Le genre a également été pris en compte dans la participation des acteurs institutionnels femmes lors de la tenue de nos activités. A yoko, nous avons mis à contribution la coopérative des femmes SOCCOMAD constituée de 42 femmes, pour la sensibilisation sur les faits d'AEC. Lors des causeries prénuptiales tenues avec l'appui de madame le délégué du MINPROFF de Ntui avant la célébration des trois mariages collectifs, les valeurs en lien avec le rôle de la femme en tant que pilier fondamental de la famille ont été développées et les femmes connaissent le rôle qu'elles ont à jouer au sein de leurs familles respectives. 19 de ces femmes ont été célébrées et disposent de leurs actes de mariage.



Quelques femmes (facilitatrices endogènes) en activité (remplissage des fiches de collecte des besoins par MOLOU Patou, mise au propre des requêtes par MECHIDJE Mariel, sensibilisation à l'école Catholique de Ngoro-centre par la FE ABE Cécile

La finalité de nos actions est de faciliter aux femmes/jeunes/peuples autochtones un accès sécurisé aux forêts/à la terre, aux réunions relatives à la gestion des forêts telle que la gouvernance forestière et de développement local, aux processus de prise de décision au niveau communautaire, leur représentativité et implication en vue de l'amélioration de leur cadre et conditions de vie.

3.3 Axe 3 : Droits de l'Homme et protection des personnes vulnérables (enfants, handicapés, autochtones, migrants / réfugiés)

Les activités relatives à ce troisième axe sont réparties en deux volets qui sont :

- Citoyenneté active ;
- Développement participatif et protection des personnes vulnérables.

Au courant de l'année, nous avons poursuivi l'un des objectifs majeurs de GVC qui est de faciliter et soutenir toutes actions concourant au respect et à la vulgarisation des droits de l'homme ; notamment la protection des couches défavorisées en milieu rural et péri-urbains. Pour le faire, avec l'appui financier de l'Union Européenne au travers de son Programme d'Appui à la Citoyenneté Active au Cameroun ; nous avons facilité l'acquisition des pièces d'état civil (actes de naissance, mariage et décès) aux populations de l'ensemble du département du Mbam et Kim (Ntui, Yoko, Mbangassina, Ngoro et Ngambé Tikar)

Il ressort des études faites que l'accès difficile aux actes d'état civil demeure une problématique majeure. Cette situation est non seulement dû à l'ignorance, mais aussi et surtout à la négligence des parents à établir les actes de naissance aux enfants dans les délais prescrits. Ces personnes n'ont pas de moyens financiers pour honorer aux différents coûts exigés en vue de l'obtention de leur acte de naissance par jugements supplétifs ; d'où l'abandon. Alors que ces enfants ont pourtant besoin d'un acte de naissance comme les autres, afin d'être juridiquement reconnus et de jouir de leurs droits fondamentaux.

Il a été question au cours de l'année de, la sensibilisation des populations et principaux acteurs sur l'importance des actes d'état civil. Les responsables des centres principaux et secondaires d'état civil, et les animateurs endogènes identifiés et formés en 2020 ont été fortement impliqués au cours de cette étape.

270 séances de sensibilisations ont été menées via les causeries éducatives (en plein air et en salle) ; le collage de 950 affiches de sensibilisation dans les points stratégiques de forte mobilisation populaire ; la distribution de 4950 flyers/tracts ; le porte à porte ; la diffusion de 02 spots radios dont l'un sur les actes de naissances et l'autre sur les mariages ; la diffusion des communiqués, les émissions radios interactives et la diffusion du film de sensibilisation MOLI.



Affiche de sensibilisation collée au niveau du commissariat de Yoko ; et sensibilisation des femmes à Yassem-Ngoro

Les thèmes développés au cours desdites sensibilisations ont essentiellement porté sur les types d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès) et leur définition ; l'importance de chaque acte d'état civil ; les délais requis pour la production de chaque acte d'état civil ; les pièces requises pour la constitution et la reconstitution des actes d'état civil ; les procédures de reconstitution des actes d'état civil ; les procédures à suivre lorsque les délais sont dépassés ; ainsi que la liste et le rôle de chacun des acteurs institutionnels qui y interviennent.

Au terme des sensibilisations, la situation sur les actes d'état civil (AEC) a évolué, quittant d'environ 29% à près de 78% de la population cible qui maîtrisent le bien fondé et les procédures d'établissement des AEC au sein de la zone du projet ; et se mobilisent pour l'établissement des AEC aux personnes qui n'en disposent pas. C'est ainsi que 6 497 besoins

/ demandes en actes de naissance, 45 en actes de mariage, 29 en actes de décès ont été collectés auprès de la population.



Au cours d'une séance de travail avec les chefs centre social de Ntui et son secrétaire, sur la méthodologie d'exécution des enquêtes sociales en vue de la production du certificat d'indigence

En vue de la gratuité des services relatifs à l'établissement des actes d'état civil, des actions de plaidoyer ont été conduites auprès des acteurs institutionnels dans les sites du projet. A cet effet, dans le but de jeter les bases de l'organisation de jugements supplétifs au cours d'audiences ordinaires, les Maires, président du tribunal, procureur de la république, greffier en chef, médecins - chefs de chaque formation sanitaire et chef de district santé, chefs des centres des affaires sociales, le Préfet et les sous-préfets, délégués du MINAS, MINPROFF,

MINEDUB, les responsables des centres d'état civil principaux et secondaires, etc ; ont été mis à contribution. Cette collaboration entre ces acteurs clés dont les centres sociaux qui ont produit des rapports d'enquête sociale transmis aux maires afin que soient signés les certificats d'indigence, MINPROFF, hôpitaux/CMA et maires ; concourent à l'amélioration de la situation des AEC.



Image d'une séance Sensibilisation EPPA 1 B de Ntui et d'un mariage collectif

En somme, rendus au terme de cette année, la situation de l'état civil s'est améliorée dont 940 actes de naissance, 32 actes de mariage et 20 actes de décès qui ont été établis. 1 790 dossiers complets (Ntui : 671, Ngambé Tikar : 308, Yoko : 309, Ngoro : 293, Mbangassina : 209) sont constitués et prêts à être déposés au tribunal pour les jugements supplétifs. Le plaidoyer et la recherche de financement se poursuivent car le tribunal n'a pas permis le dépôt desdits dossiers pour la gratuité des jugements supplétifs d'actes de naissance. La délégation régionale du MINPROFF a transmis le besoin de ces potentiels bénéficiaires au ministère en vue de leur accompagnement. Le suivi y est en cours, ainsi qu'auprès du ministère de la justice et des potentiels partenaires pouvant accompagner le projet.

4. ORGANISATION ET GESTION

INTERNE DE GVC

La nouvelle équipe de direction de GVC a été mise en place à la fin de l'année 2018. En effet, suite à la démission du Secrétaire Exécutif, le bureau exécutif de l'ONG a été revu en Assemblée Général au 4^e trimestre de l'année 2018. Depuis cette date Ce bureau se présente comme suit :

Président : KOUEDA KOUNG Jean

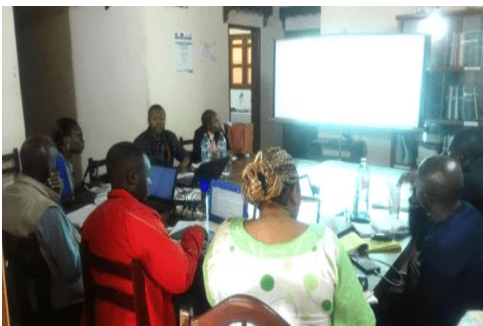
Secrétaire Exécutif : LONKENG Charles

Secrétaire Exécutif Assistant : TAKUETE Martial

Trésorier : Mme SOGANG Victorine

Commissaire aux comptes : Mme MBOGNING Sandrine

Il a été question en 2021 de redynamiser l'Organisation et relever le niveau professionnel des employés. Pour le faire, les capacités du personnel ont été permanentement renforcées. Le personnel de GVC a acquis des connaissances sur la méthodologie de production des principaux extrants (tant sur le fond que sur la forme) à l'instar des comptes rendus d'activités, termes de référence, rapports d'activités, articles, documents de projets, etc. La finalité étant que le personnel puisse élaborer des documents de bonne qualité tout en respectant les délais requis.



Au cours d'une mission de suivi des cadres du PROCIVIS

Nous avons bénéficié de l'accompagnement des cadres du PROCIVIS qui nous ont permis de nous améliorer tant sur le plan organisationnel de GVC en tant qu'institution, que sur le plan individuel du personnel. Nous avons globalement acquis les aptitudes suivantes :

- Amélioration de la compréhension des outils de suivi tels que le Cadre logique du projet
- Amélioration du respect des procédures au sein de l'Organisation
- Identification des forces et faiblesses de l'Organisation
- Techniques d'identification des partenaires / bailleurs nationaux
- Amélioration des capacités améliorées sur les outils de gestion technique et financière

Le DIRO de GVC a été fait. Ce qui a permis de relever les forces et faiblesses de l'Organisation. Nous mettrons un accent particulier sur la prise en compte de nos faiblesses en vue de l'amélioration de notre professionnalisme.

Le manuel des procédures de gestion administrative et financière de GVC a été finalisé et mis à la disposition de tous les employés afin que tous soient imprégnés sur l'attitude

professionnelle à avoir au sein de l'Organisation ; et l'information sur les procédures administratives / financières qui y sont mises en œuvre.

Tout comme les précédentes années, la hiérarchie de GVC a poursuivi la dynamique basée sur la tenue des réunions techniques hebdomadaires et le respect des procédures administratives / financières en son sein. Au cours de ces réunions de production, tenues chaque semaine, ayant pour but de faire une mise au point sur les activités réalisées la semaine précédente, l'évolution des projets en cours d'exécution et les difficultés rencontrées, la prise en compte des recommandations faites au personnel, ainsi que le suivi des dossiers existant dans le portefeuille de chaque employé ; a permis de suivre permanemment leur niveau d'avancement respectif. Quant au respect des procédures, les employés ont été amenés à utiliser les outils de suivi que sont le bloc-notes de présentation des plannings hebdomadaires, les fiches de production journalière, le tableau de bord des dossiers ; et à respecter les étapes de traitement des dossiers, de la transmission des besoins, des heures d'impression des documents, la ponctualité, etc.



Le personnel de GVC au cours d'une réunion de production et d'une séance de travail en interne

GVC a accompagné 04 stagiaires dont une venant de l'université SIANTOU Supérieur, deux de l'université de Yaoundé 1 et un du CRESA-Université de Dschang. Ces derniers ont ainsi pris leurs marques dans le monde professionnel.

En vue d'une meilleure visibilité de l'Organisation, une synthèse des informations relatives aux activités de l'Organisation a été faite à travers des articles portant sur des sujets pertinents, publiés dans le site web, de GVC ([http:// www.glovilcam.org](http://www.glovilcam.org), sur la page Facebook et les plateformes de communication des partenaires.

Le Secrétaire exécutif en plus de ses tâches régaliennes, a particulièrement œuvré en vue de l'obtention de nouveaux financements.

5. PERSPECTIVES ET DEFIS

GVC en 2022, poursuivra son engagement pour la protection de l'environnement et des personnes vulnérables, avec une intensification de la recherche de financements pour ses projets.

En 2022, la lutte contre la pauvreté au sein des populations vulnérables (femmes, enfants, populations autochtones et réfugiés), la promotion des énergies respectueuses de l'environnement, l'amélioration du cadre et conditions de vie des communautés vivant autour des grands projets de développement constituent le cadre dans lequel se poursuivront les activités de l'Organisation.

La problématique liée aux droits de l'homme et à la citoyenneté active sera au centre de nos actions. L'accompagnement de GVC visera à faciliter l'acquisition gratuite des AEC à ces populations. L'enjeu majeur sera de mobiliser tous les acteurs (publics et privés) autour de la cause afin de permettre aux populations du Mbam et Kim d'acquérir leurs

AEC, dont les dossiers de demande de jugements supplétifs ont déjà été constitués.

Les questions relatives à la protection de l'environnement notamment en lien avec la foresterie communautaire, les populations riveraines autour des barrages et l'amélioration du cadre légal du secteur des énergies renouvelables occuperont une place fondamentale dans nos activités. En plus des localités de Deng-deng, Goulfey et Ngambé tikar, nous accompagnerons les populations vulnérables de Dodéo dans le département du Faro et Déo, région de l'Adamaoua ; qui font elles aussi face à une pluralité de problèmes environnementaux et socio-économiques.

L'intégration et la prise en compte de l'aspect Genre dans toutes les planifications et réalisations seront effectives, en vue de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des femmes, jeunes filles et minorités.

Le lobbying /plaidoyer est indispensable à l'endroit des acteurs directs (responsables locaux et acteurs institutionnels) en vue de leur engagement « désintéressé » aux projets de développement mis en œuvre au sein de leurs communautés.

Les stratégies à mettre en œuvre seront identifiées en vue de la consolidation des acquis et la pérennisation des actions menées pour un développement participatif durable.

Les défis pour les interventions futures sont liés à l'adhésion des populations et surtout des acteurs institutionnels, ainsi que des bailleurs de fonds aux idées de l'Organisation.

A l'interne, le renforcement continu des capacités du personnel permanent de l'Organisation, le montage des projets / recherche des financements, ainsi que la communication et la visibilité de l'Organisation sont indispensables pour une meilleure productivité.

CONCLUSION

L'année 2021 a été l'année de la consolidation ; du rapprochement de l'Organisation auprès des autres OSC qui œuvrent dans le développement durable et la protection de l'environnement ; ainsi que celle de l'accompagnement des communautés locales / populations à construire une citoyenneté active, tout en participant au développement et à l'autodétermination de ces populations. Les plus vulnérables (femmes, jeunes, enfants, réfugiés, autochtones, et handicapés) ont été notre cible. Les acteurs institutionnels également ont été impliqués dans les activités.

Acteur du développement que nous sommes, il nous est impératif d'accroître nos missions auprès de notre cible, pérenniser les acquis des réalisations déjà faites, tout en renforçant le partenariat avec d'autres OSC et partenaires pour plus d'impact dans nos opérations. L'intégration du Genre et le respect des droits élémentaires sont transversaux dans toutes nos actions. La communication en vue de vulgariser ce que nous faisons, demeurant une priorité./.

En définitive !!!

**** LIMITONS /REDUISONs l'impact négatif des activités de l'Homme sur son environnement afin de léguer un ENVIRONNEMENT SAIN aux futures générations ; et accompagnons LES PERSONNES VULNERABLES / INDIGENTES contre toutes formes de traites ****